
DIRECTION GENERALE

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 2014/ 17525 /ASECNA/DGDD/DGDR/DGDRP/GR^{AP}

L'ASECNA recherche pour sa Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales du Mali

UN TECHNICIEN SUPERIEUR BATIMENTS PISTES ET VOIRIES H/F¹

- Poste à pourvoir le : **1^{ER} janvier 2015**
- Date limite de réception des candidatures le : **15 novembre 2014**

I - DESCRIPTION DU POSTE :

Sous l'autorité hiérarchique du Chef Unité Infrastructure Génie Civil (AGA), le candidat retenu sera chargé :

- o d'assurer la maintenance préventive et curative des infrastructures de génie civil (bâtiment, piste, voirie, matériel et mobiliers de bureaux, de logement..) ;
- o Participer à l'élaboration des plans de dégagements, de servitudes radioélectriques et phoniques sur les différentes plateformes aéroportuaires ;
- o Effectuer la mise à jour des informations relatives à la gestion du patrimoine (atlas des bâtiments, immatriculation des nouveaux biens, inventaire des biens);
- o Suivre l'exécution des contrats locaux de services et de maintenance;
- o Assurer la maîtrise d'œuvre des plans d'équipements des aérodromes et stations météo sous contrat ;
- o Assurer le suivi technique des moyens mis à disposition;
- o Assurer l'établissement des constats techniques;
- o Gérer les approvisionnements des travaux;
- o Assurer l'encadrement des équipes d'intervention sur les chantiers ;
- o Participer aux travaux de mise en service opérationnel de nouveaux ouvrages et en assurer l'intégration dans le patrimoine de la Délégation;
- o Assurer la surveillance des chantiers ;
- o Assurer le suivi technique des moyens mis à disposition;
- o Appliquer les normes du Système de Management Intégré et signaler tout besoin d'amélioration.
- o Assurer pour le compte de l'Agence toute prestation de l'extérieur relevant de son domaine de compétence.

¹ Homme/Femme

II - PROFIL EXIGE :

1. FORMATION :

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de Technicien Supérieur de génie civil (Bac+2) ou équivalent. La maîtrise des logiciels de DAO est requise. Une spécialisation en base aérienne est souhaitée.

2. EXPERIENCE :

Les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle confirmée d'au moins deux (02) ans acquise dans la conduite de travaux et dans l'encadrement de personnels de génie civil ou au sein d'un service de maintenance des infrastructures aéroportuaires.

3. COMPETENCES TECHNIQUES :

- Connaître et savoir appliquer les normes et les dispositions réglementaires relatives à son domaine d'intervention ;
- Etre capable de mener les travaux de maintenance relevant de son domaine d'intervention ;
- Savoir exploiter les outils informatiques et les logiciels spécifiques dédiés ;
- Savoir appliquer les normes et procédures en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité ;
- Connaître le domaine de l'aviation civile et savoir appliquer les techniques relevant de son domaine d'intervention ;
- Savoir s'exprimer et écrire en anglais dans le cadre de ses activités professionnelles ;
- Savoir rédiger des documents administratifs et/ou techniques ;
- Savoir rendre compte des activités relevant de son domaine d'intervention ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Faire preuve de déontologie et d'éthique ;
- Aptitudes à communiquer et à gérer des relations professionnelles.

4- QUALITES PERSONNELLES :

- sens de l'organisation et des responsabilités ;
- sens de la communication et esprit d'équipe ;
- rigueur et intégrité ;
- grande disponibilité.


5. AGE REQUIS :

Trente-cinq (35) ans maximum au 1^{er} janvier 2015 pour les candidats externes..

6. NATIONALITE :

Les candidats doivent avoir la nationalité malienne.

7. ÉGALITE DES CHANCES :

L'ASECNA est un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures. 

III – CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Unique et du Code de Rémunération du Personnel de l'ASECNA.

Pour toute information complémentaire, se rapprocher des services compétents du Siège de l'ASECNA ou des Représentations dans les Etats membres.

IV – DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

V – PROCEDURE DE RECRUTEMENT :

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection sur la base de tests et d'entretiens.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat de domicile ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé par l'ASECNA ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- les copies certifiées conformes des diplômes obtenus,
- le cas échéant, les attestations des stages effectués et le certificat de travail du dernier employeur.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

VI- ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent avis de vacance de poste, et le formulaire de candidature sont disponibles sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse suivante : www.asecna.aero

Les candidatures seront présentées exclusivement sous format électronique suivant le formulaire ci-dessus visé et adressées à l'attention du Chef du Département Gestion des Ressources Humaines, à l'adresse suivante : recrutement@asecna.org

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

**P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION
LE CHEF DU DEPARTEMENT
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Diffusion :

- Directions & Départements
- Tous DEXR
- DEXP - DCSM
- EAMD - ERNA - ERSI
- Affichage Direction Générale
- Affichage Représentations et Délégations

